



# AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (A.A.P.C.)

## 1. Identification de la collectivité qui passe le marché

Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire  
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123  
58206 Cosne-Cours-sur-Loire  
Tél. : 03 86 26 50 00 – Fax : 03 86 26 50 16  
E-Mail : [cosne@mairie-cosnesurloire.fr](mailto:cosne@mairie-cosnesurloire.fr)

## 2. Objet du marché

**RESIDENTIALISATION D'ILOTS D'HABITATIONS  
AU QUARTIER SAINT LAURENT A COSNE-COURS-SUR-LOIRE  
TRANCHE OPTIONNELLE N°2 : RESIDENCE BINOT**

## 3. Forme du marché

Marché alloti (**deux lots**) :

Lot n°1 : Voirie et réseaux divers

Lot n°2 : Plantations – Mobilier urbain – Serrurerie

## 4. Mode de passation

En application de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Procédure adaptée et accord-cadre passés en application des articles 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

## 5. Variantes et options

Sans objet

## 6. Durée du marché ou délai d'exécution

**Ce délai d'exécution court à compter de la date inscrite dans l'ordre de service de début de travaux. Cet ordre de service sera établi par le Maître d'Œuvre pour tous les lots du marché.**

Le délai d'exécution est de QUATRE mois suivant planning (compris période de préparation, congés payés et hors intempéries) à compter de la date indiquée dans l'ordre de service prescrivant de démarrer les travaux.

Date prévisionnelle de démarrage des travaux : **20 septembre 2018**

## 7. Critères de sélection des offres

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée dans le cadre du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics en fonction des critères énoncés ci-dessous et selon la pondération indiquée :

*L'obtention de marché est conditionnée au respect strict du planning.*

- Appréciation de la note méthodologique : 40 points
  - Prise en compte de l'environnement du chantier en milieu urbain (signalisation, déviation mise en œuvre, cheminements des différents usagers, etc.) : 20 points
  - Mesures de protection de l'environnement : 10 points
  - Fiches techniques des matériaux : 10 points
- Le prix : 35 points
- Le planning proposé : 25 points

Les offres seront classées par ordre décroissant en fonction des notes obtenues pour chacun des trois critères.

## 8. Langue et unité monétaire

Français      Euro

### 9. Adresse de retrait du dossier

sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté  
<https://marches.e-bourgogne.fr/>  
(Réf : Residbinot)

ou

en adressant votre demande à la :  
Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire  
Service des Affaires Juridiques  
Place du Dr. J. Huyghues des Etages - B.P. 123  
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX  
Tél. : 03 86 26 50 00 – Fax : 03 86 26 50 16 – E-Mail : [cosne@mairie-cosnesurloire.fr](mailto:cosne@mairie-cosnesurloire.fr)

### 10. Demande de renseignements administratifs et techniques

**Mairie de Cosne-Cours-sur-Loire**  
Service des Affaires Juridiques  
B.P. 123  
58206 COSNE-COURS-SUR-LOIRE CEDEX  
Tél. : 03 86 26 50 58

### 11. Réception des offres

Les dossiers devront être déposés sur la plate-forme dématérialisée des marchés publics Territoire Numériques Bourgogne Franche-Comté <https://marches.e-bourgogne.fr/> ou envoyés par la poste en recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé à l'adresse indiquée ci-dessus, **avant la date en vigueur**.

Les plis porteront la mention :

**"OFFRE POUR : RESIDENTIALISATION D'ILOTS D'HABITATIONS AU QUARTIER SAINT LAURENT  
A COSNE-COURS-SUR-LOIRE – TRANCHE OPTIONNELLE N°2 : RESIDENCE BINOT – Ne pas ouvrir"**.

### 12. Modalités essentielles de financement et de paiement

Dès la réception de la demande de paiement par la personne publique, par crédit ouvert au budget (ressources propres), paiement par virement administratif dans un délai de 30 jours.

### 13. Date limite de réception des offres

**8 août 2018 à 12 heures, délai de rigueur**

### 14. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Dijon  
22 rue Assas  
21000 DIJON  
Tél. : 03.80.73.91.00

### 15. Service des Affaires Juridiques auprès duquel les renseignements concernant l'introduction des recours peuvent être obtenus

Greffes du Tribunal de Dijon  
22 rue Assas  
21000 DIJON  
Tél. : 03.80.73.91.02

### 16. Date d'envoi de l'avis à la publication

17 juillet 2018

Pour le Maire,  
L'Adjointe Déléguée aux Marchés Publics,  
Micheline HENRY.

